

Premières journées d'étude RIGMA

29 et 30 janvier 2015

La gestion des collections archéologiques

Réflexions sur l'inventaire

Axe thématique 1

La science peut servir la gestion et la gestion nourrir la science

Référents : Laïla Ayache, Sophie François et Agathe Mulot

Typologie des inventaires

Au cours de son traitement et de son étude, le mobilier archéologique fait l'objet de plusieurs types d'inventaires, n'ayant ni les mêmes caractéristiques ni les mêmes objectifs

1/ **L'inventaire de gestion**, dont l'objectif est le suivi du mobilier en tant qu'objet physique, garantissant sa mise à disposition et celle de données qui le concernent. Cet inventaire est exhaustif sur l'ensemble d'un fonds (site ou opération, mais aussi ressort territorial ou collection thématique) ;

2/ **L'inventaire d'étude / de spécialiste**, dont l'objectif est d'enregistrer des informations sur l'objet en vue de la production de connaissance scientifique. Il est le plus souvent partiel (par périodes chronologiques et/ou par types de mobilier) et peut concerner un site ou une opération, ou plusieurs. Il peut recenser des éléments qui ont été détruits ou non prélevés, et qui ne correspondent donc plus à un objet physique ;

3/ **L'inventaire réglementaire**, élaboré pour le versement du mobilier au SRA et inclus en annexe 3 du rapport final d'opération. Il est exhaustif pour l'ensemble considéré et concerne des objets physiques. Il est daté à un instant T et constitue un document à valeur légale pour la mise en dépôt ou le transfert de propriété. Il doit être contresigné par les différents partenaires ou responsables légaux. Cet inventaire est normé par des cadres réglementaires distincts qui concernent l'archéologie préventive (loi de 2001, revue en 2003, arrêté du 25 août 2004, arrêté du 16 septembre 2004) ;

4/ **L'inventaire des musées**, comme le suivi du registre des dépôts, est encadré par le Livre IV du Code du patrimoine, le décret du 2 mai 2002 et l'arrêté du 25 mai 2004. Le rôle de ces inventaires réglementaires et obligatoires est de garantir la permanence de la collection d'un musée, en s'appuyant sur les caractères d'inaliénabilité et d'imprescriptibilité. Les mobiliers archéologiques peuvent être inventoriés sous un numéro d'inventaire unique, « ensemble complexe », qui renvoie à un sous-inventaire qui liste la totalité des lots ou des objets. Le musée affecte alors un numéro d'inventaire de lot comportant uniquement l'année d'affectation au musée et le numéro d'ordre dans l'année. La rubrique « précision sur la genèse » explicitera clairement le mode de constitution du lot.

La coexistence de ces quatre types de documents pose le problème de leurs rapports réciproques, de leurs rubriques communes et de la transmission des données.

Quelques axes de réflexion

Données communes

De quels renseignements scientifiques a-t-on besoin pour gérer et assurer l'accessibilité du fonds aux chercheurs, en particulier en favorisant la possibilité de faire des recherches sur des critères scientifiques ? Et, réciproquement, de quels éléments de gestion a-t-on besoin pour le travail scientifique ? Jusqu'où faut-il aller ? Peut-on établir des données minimales communes pour les deux usages ? Dispose-t-on de thésaurus consensuels ? Doivent-elles répondre à des normes de structuration et de présentation des données pour être aisément utilisables pour les différents usages ? Quel est le degré de contrainte « acceptable » pour ne pas brider la science ni rendre problématique la gestion ?

La transmission sans perte en ligne : opérateurs - SRA – CCE ou dépôt - musée

Comment mettre en place les outils d'une transmission efficace ? Quels rôles ont les protocoles régionaux mis en place par les Services régionaux de l'Archéologie dans la mutualisation des données, dans la transmission des données ? Comment anticiper les besoins de l'autre ?

L'objet et son contexte

Comment conserver les données sur les contextes stratigraphiques de découverte dans l'inventaire de gestion ? Lesquelles sont pertinentes ? Comment structurer la base de données pour permettre des recherches sur ces critères ?

Gérer du sériel

En archéologie et dans un musée, comment aborder la gestion simultanée des objets identifiés (« isolations ») et du mobilier en vrac ou en lots, et qui n'a de signification que dans ce contexte ? Faut-il des outils distincts ou peut-on effectuer une gestion intégrée ?

Le passif : le résorber, ne pas en recréer !

Quel est le retour d'expérience sur des chantiers des collections ? Que peuvent-nous apprendre ces chantiers sur les pratiques d'inventaire, d'étiquetage et de documentation à adopter dès le chantier ?